



ecomaison

# Barème et grille d'éco-participation avec les écomodulations

## Éléments d'ameublement

Mobilier, Sièges, Literie,  
Décoration textile.

Mise à jour pour application 1<sup>er</sup> janvier 2025



# Votre éco-participation offre une seconde vie à tous les objets de la maison.

## La mise en place des nouvelles éco-modulations pour 2025

Découvrez le barème applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025, à tous les éléments d'ameublement : le mobilier et la cuisine, l'agencement et les panneaux décors, la literie et ses accessoires, le siège et ses accessoires, la décoration textile...

Pour mettre à jour les éco-participations sur tous vos produits et références concernées, n'hésitez pas à utiliser le moteur de recherche en ligne, sur le site [ecomaison.com](http://ecomaison.com). En vérifiant toutes les références, vous garantissez la parfaite conformité réglementaire.

A noter : les grille 2025 d'éco-participation intègrent des primes et pénalités pour les produits en fonction de :

- leur recyclabilité
- la gestion durable des ressources.
- la durabilité des produits, grâce notamment à leur évolutivité.

Vous pourrez ainsi appliquer une éco-participation réduite pour vos produits les plus recyclables et composés de matériaux issus de ressources durables. Consultez notre Guide sur l'éco-modulation sur notre site internet : [ecomaison.com](http://ecomaison.com).

A noter également, vous pouvez bénéficier de primes pour l'incorporation de matières recyclées de bois, mousses, plastiques et textiles. Retrouvez en annexe le barème de cette prime applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2024.



**ecomaison**

**réemploie et recycle les objets de la maison.**



matériaux



bricolage



jardin



ameublement



literie



jouet



textile/déco

# 1

---

## Le champ d'application

Les produits concernés .....	p.4
Détail des produits décoration textile .....	p.5

# 2

---

## Les grilles de tarifs d'eco-participation en € HT

Les meubles, les éléments d'ameublement et d'agencement (Bois & Biosourcés) .....	P.8
Les tablettes et panneaux revêtus (avec décor, Bois & Biosourcés) .....	p.9
Les meubles, les éléments d'ameublement et d'agencement (Métal, céramique ...) .....	p.10
Les tablettes et panneaux revêtus (avec décor, Métal, céramique ...) .....	p.11
Les sièges .....	p.14
La literie .....	p.18
La décoration textile .....	p.23

# 3

---

## La déclaration simplifiée pour les petits producteurs

Qui est concerné ? .....	p.25
Le barème forfaitaire .....	p.26

# 4

---

## Annexe

Prime d'incorporation de matières recyclées .....	p.27
---	------

# 1 Le champ d'application

- ▶ Les produits concernés ([p.4](#));
- ▶ Focus sur la décoration textile ([p.5](#));



# Les produits concernés

La liste des produits donnée ici est une segmentation indicative et non exhaustive. La définition réglementaire basée sur la fonction du produit détermine l'affectation dudit produit dans la filière et dans la catégorie (et non le libellé commercial).

## Objets et éléments d'ameublement et d'agencement.



### Cuisine et accessoires

Caissons de cuisine hauts et bas, façades et portes, plateaux et plans de travail, range-bouteilles, range-couverts...



### Literie & chambre

Sommiers, matelas, lits, têtes de lit, couettes, oreillers, pieds de lit, lattes de sommier, tables de chevet, boîtes de rangement, housses et textiles d'ameublement ...



### Rangement & aménagement

Placards, rangements et éléments d'aménagement (sur mesure ou non), armoires/dressings, penderies, éléments pour dressing, portes (coulissantes ou non), accessoires et revêtements, boîtes et blocs de rangement, panneaux d'ameublement, panneaux revêtus à la découpe tous matériaux, panneaux ...



### Salle de bain et accessoires

Meubles de salle de bain, quincaillerie et autres accessoires...



### Quincaillerie & accessoires d'ameublement et de literie

Crémaillères, équerres, boutons, poignées de porte, tringles à penderie, rails, coulisses à tiroirs, charnières, étagères, embouts ...



### Salon & pièce à vivre

Tables, chaises, sièges, canapés, coussins, meubles bars, tables gigognes, buffets, bahuts...



### Puériculture

Lits bébé, commodes, chaises hautes...



### Mobilier technique & bureau

Bureaux, chaises, blocs tiroirs à roulettes, blocs tiroirs, casiers industriels, cloisonnettes de séparation visuelle ou phonique...



### Mobilier d'extérieur et d'animaux

Établissements, tables et chaises de jardin, sièges, canapés et assises de jardin, tables et matelas de camping, balancelles, matelas pour animaux, arbre à chat...



### Décoration textile

Voir le détail page suivante.

# Détail des produits décoration textile

La liste des produits donnée ici est une segmentation indicative et non exhaustive. La définition réglementaire basée sur la fonction du produit détermine l'affectation dudit produit dans la filière et dans la catégorie (et non le libellé commercial).

Les produits de cette catégorie sont très divers.  
Nous vous invitons à prendre connaissance des tarifs d'éco-participation (cf. [p23](#)).

## Que recouvre cette catégorie ?



### Rideaux et voilages

Rideaux (occultants, thermiques, phoniques, filets, moustiquaires...), doublures occultantes thermiques, voilages, toiles tendues, tapis et tissus muraux...



### Tapis décoratifs

Tapis (poils longs ou courts, descente de lit, imitation fourrure...), fausses et vraies peaux d'animaux, carpettes...



### Tapis fonctionnels et paillassons

Tapis (d'entrée, d'escalier, anti-dérapants, de propreté, anti-fatigue, anti-poussière...), paillassons et thibaudes...



### Stores intérieurs

Stores pour fenêtres de toit, enrouleurs, alvéolaires, vénitiens, bateau, occultants, plissés...



### Moquettes amovibles événementielles

Moquettes événementielles de stands ou d'allées, acoustiques ou compactes...



### Petits éléments de décoration en textile

Macramé, décorations textiles à suspendre, guirlandes décoratives...



### Cadres muraux en textile

Toiles décoratives suspendues, kakémono, toiles à peindre, tableaux décoratifs avec châssis ...



### Accessoires d'accrochage

Tringles, anneaux, bandes d'accrochage, boutons de tringle, tringles à habits, sets d'angle...



Pensez également à appliquer l'éco-participation à tous **les petits produits d'ameublement et leurs accessoires** destinés à la maison ou au jardin (salle de bain, cuisine, salon, chambre...), aux commerces ou à l'accueil du public.

Les **produits d'ameublement de puériculture** ou pour **les enfants** sont également concernés (tables à langer, tours d'observation, tours de lit, lits parapluies ou en cododo, berceaux, rehausseurs, ciels de lit, hamacs à doudou, coffres à jouet) comme **ceux pour les animaux** (arbres à chat, matelas, coussins, hamacs, meubles d'aquarium sans l'aquarium...).

Les **petits éléments de rangement** font également partie du périmètre (cintres, pots à crayon, vides poches, malles, portemanteaux, porte-brosses à WC et caisses à monnaie), comme les tables spécifiques au massage, au pique-nique ou à repasser.

# 2 Les grilles de tarifs d'eco-participation

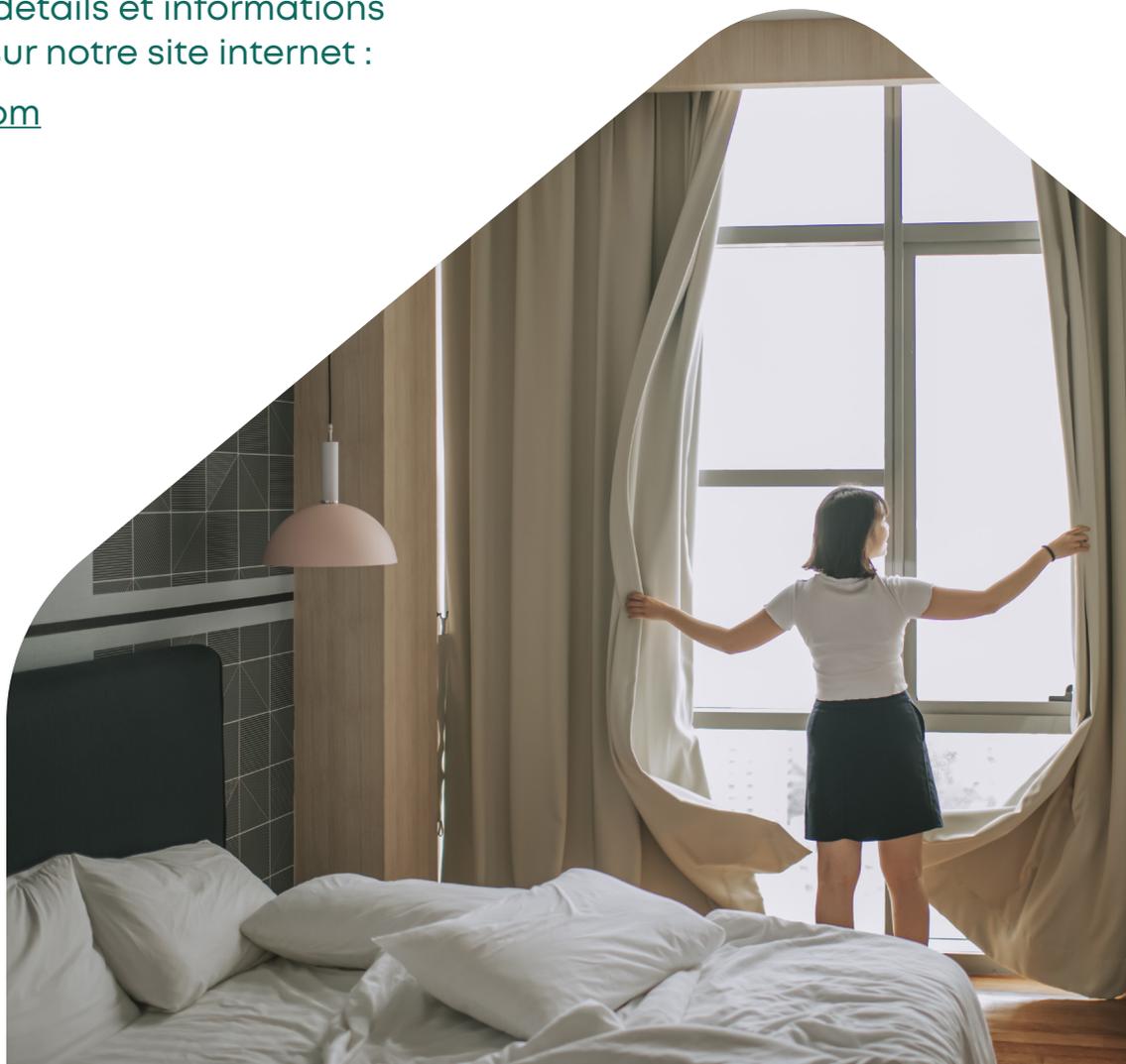
## Tarifs applicables le 1<sup>er</sup> janvier 2025

Les tarifs d'éco-participation sont présentés par famille de produits et par matériau, hors taxe.

Pour calculer l'éco-participation applicable, vous pouvez utiliser notre catalogue des produits en ligne, avec le code associé.

Retrouvez tous les détails et informations complémentaires sur notre site internet :

[www.ecomaison.com](http://www.ecomaison.com)



Les **nouveaux tarifs** sont présentés **par famille** :

- Les meubles, éléments d'ameublement et d'agencement, les tablettes et panneaux revêtus,
- Les sièges sans rembourrage
- Les sièges avec rembourrage ou gonflables
- La literie et les petits articles rembourrés,
- La décoration textile et les textiles d'ameublement.

Au sein des familles, les produits sont classés suivant le **matériau majoritaire** utilisé :

- le bois et les matériaux biosourcés, en fonction de la gestion durable certifiée ou non,
- les autres matériaux, incluant le métal, les résines plastiques, les céramiques...

### Description des matériaux utilisés dans le barème

- **bois massif**, tel que panneaux de contreplaqué et contrecollé, triplis, lamellé collé, à plus de 95% en masse (présence possible de métal), ou bien entre 75 % et 95% en masse.
- **panneaux de particules revêtus**, avec décors (peints, laqués, finish foil ou mélaminés), OSB, à plus de 75% en masse
- **tout type de bois et dérivés de bois**, y compris les assemblages de bois et dérivés de bois, majoritaire en masse.
- **matériau biosourcé** : fabriqué à partir de matières d'origine organique renouvelable, c'est à dire animale ou végétale.
- **matières minérales** : pierre naturelle, terre cuite ou crue, céramique, béton...
- **résine plastique** : PE, PP, ABS, PLA

### Perturbateurs de recyclage

#### Les perturbateurs chimiques incluent :

- la liste des substances dangereuses au sens de la loi AGECE (art. 13), c'est-à-dire les substances SVHC au sens du règlement REACH en quantité supérieure à 0,1% en masse,
- les substances classées au titre de l'Annexe XVII de REACH en quantité supérieure à la limite fixée,
- les substances soumises au règlement POP (annexe 4),
- ainsi que les substances susceptibles de classer le déchet comme dangereux au sens de la Directive cadre déchets.

#### Les perturbateurs physiques :

- sont des matériaux ou méthodes d'assemblage qui complexifient l'extraction / la séparation des matières recyclables ou bien qui compromettent la qualité du flux à recycler. Les matières minérales (céramiques, miroirs, verres, etc...) sont considérées comme perturbateurs pour tous les produits. Pour les matelas les ressorts non séparables, ensachés dans la mousse, sont considérés comme perturbateurs.

# Les meubles, les éléments d'ameublement et d'agencement

## Tarifs 2025 en € HT par unité

### Matériau majoritaire : Bois et Biosourcés

Gestion durable certifiée	Bois massif		Dérivés de bois			Tout produit à majorité de bois avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	Entre 75% et 95%	Panneau de particules >75%	Tout type de bois et dérivés de bois ≥ 50%	Matériaux biosourcés ≥ 50%	
< 0,100 kg	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,05
≥ 0,100 kg et < 0,25 kg	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,07
≥ 0,25 kg et < 0,5 kg	0,05	0,05	0,05	0,07	0,07	0,15
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,08	0,08	0,08	0,13	0,13	0,24
≥ 1 kg et < 2 kg	0,16	0,17	0,17	0,27	0,27	0,50
≥ 2 kg et < 5 kg	0,25	0,26	0,26	0,43	0,43	0,77
≥ 5 kg et < 10 kg	0,53	0,55	0,55	0,90	0,90	1,63
≥ 10 kg et < 20 kg	1,20	1,25	1,25	1,90	1,90	3,71
≥ 20 kg et < 30 kg	1,76	1,83	1,83	3,16	3,16	5,43
≥ 30 kg et < 40 kg	2,52	2,62	2,62	4,33	4,33	7,77
≥ 40 kg et < 60 kg	3,37	3,50	3,50	5,78	5,78	10,38
≥ 60 kg et < 100 kg	5,61	5,83	5,83	9,03	9,03	17,30
≥ 100 kg et < 150 kg	10,10	10,50	10,50	16,25	16,25	31,15
≥ 150 kg et < 200 kg	14,14	14,70	14,70	22,75	22,75	43,61
≥ 200 kg et < 250 kg	18,19	18,90	18,90	29,26	29,26	56,07
≥ 250 kg et < 300 kg	22,23	23,10	23,10	35,76	35,76	68,54
> 300 kg	32,33	33,60	33,60	52,01	52,01	99,69

Gestion non certifiée	Bois massif		Dérivés de bois			Tout produit à majorité de bois avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	Entre 75% et 95%	Panneau de particules >75%	Tout type de bois et dérivés de bois ≥ 50%	Matériaux biosourcés ≥ 50%	
< 0,100 kg	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04	0,05
≥ 0,100 kg et < 0,25 kg	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,07
≥ 0,25 kg et < 0,5 kg	0,08	0,09	0,09	0,09	0,09	0,15
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,13	0,14	0,14	0,18	0,18	0,24
≥ 1 kg et < 2 kg	0,28	0,30	0,30	0,38	0,38	0,50
≥ 2 kg et < 5 kg	0,42	0,46	0,46	0,61	0,61	0,77
≥ 5 kg et < 10 kg	0,90	0,97	0,97	1,26	1,26	1,63
≥ 10 kg et < 20 kg	2,04	2,20	2,20	2,66	2,66	3,71
≥ 20 kg et < 30 kg	2,98	3,22	3,22	4,45	4,45	5,43
≥ 30 kg et < 40 kg	4,27	4,62	4,62	6,09	6,09	7,77
≥ 40 kg et < 60 kg	5,70	6,17	6,17	8,11	8,11	10,38
≥ 60 kg et < 100 kg	9,49	10,27	10,27	12,68	12,68	17,30
≥ 100 kg et < 150 kg	17,10	18,50	18,50	22,84	22,84	31,15
≥ 150 kg et < 200 kg	23,94	25,90	25,90	31,97	31,97	43,61
≥ 200 kg et < 250 kg	30,77	33,30	33,30	41,10	41,10	56,07
≥ 250 kg et < 300 kg	37,61	40,70	40,70	50,24	50,24	68,54
> 300 kg	54,71	59,20	59,20	73,07	73,07	99,69

## Tablettes et panneaux revêtus (avec décor)

### Tarifs HT 2025 en € par unité

#### Matériau majoritaire : Bois et Biosourcés

##### - tablettes et panneaux prédécoupés

• **Le prédécoupé** : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

Gestion durable <b>certifiée</b>	Bois					
	Bois massif ≥ 75%		Panneau de particules ≥ 75%		Tous types de bois et dérivés de bois certifiés, matériaux biosourcés ≥ 50%	
	h < 250 mm	h ≥ 250 mm	h < 250 mm	h ≥ 250 mm	h < 250 mm	h ≥ 25 mm
<i>selon longueur</i>						
<b>L</b>						
0 à 600 mm	0,05	0,09	0,05	0,09	0,07	0,14
610 à 1200 mm	0,09	0,24	0,09	0,24	0,14	0,34
> 1200 mm	0,24	0,24	0,24	0,24	0,34	0,34

Gestion <b>non certifiée</b>	Bois					
	Bois massif ≥ 75%		Panneau de particules ≥ 75%		Tous types de bois et dérivés de bois non certifiés, matériaux biosourcés ≥ 50%	
	h < 250 mm	h ≥ 250 mm	h < 250 mm	h ≥ 250 mm	h < 250 mm	h ≥ 250 mm
<i>selon longueur</i>						
<b>L</b>						
0 à 600 mm	0,08	0,14	0,08	0,14	0,11	0,21
610 à 1200 mm	0,14	0,36	0,14	0,36	0,21	0,51
> 1200 mm	0,36	0,36	0,36	0,36	0,51	0,51

##### - Panneaux revêtus (avec décor) en € HT par m<sup>2</sup>

Gestion durable <b>certifiée</b>	Panneau revêtu bois massif et assimilé	Panneau de particules laqué ou mélaminé (peints, laqués, finish foil, ou mélaminés)	Panneau MDF décors (peints, laqués, finish foil ou mélami- nés) ou HDF
<i>selon épaisseur</i>			
≤ 120 mm	0,20	0,20	0,30
≥ 120 mm et ≤ 220 mm	0,40	0,40	0,40
≥ 220 mm	0,60	0,60	0,80

Gestion <b>non certifiée</b>	Panneau revêtu bois massif et assimilé	Panneau de particules laqué ou mélaminé (peints, laqués, finish foil, ou mélaminés)	Panneau MDF décors (peints, laqués, finish foil ou mélami- nés) ou HDF
<i>selon épaisseur</i>			
≤ 12 cm	0,30	0,30	0,45
≥ 12 cm et ≤ 22 cm	0,60	0,60	0,60
≥ 22 cm	0,90	0,90	1,20

# Les meubles, les éléments d'ameublement et d'agencement

## Tarifs 2025 en € HT par unité

### Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tous autres matériaux

	Métal			Céramique, pierre ≥95%	Résines plastiques		Assemblage de matériaux ou tout matériau avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	≥ 75%	≥ 50%		≥ 95%	≥ 50%	
<i>selon poids</i>							
< 0,100 kg	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02	0,05
≥ 0,100 kg et < 0,25 kg	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04	0,07
≥ 0,25 kg et < 0,5 kg	0,05	0,05	0,05	0,06	0,07	0,08	0,15
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,08	0,08	0,08	0,12	0,15	0,16	0,24
≥ 1 kg et < 2 kg	0,16	0,17	0,17	0,25	0,31	0,33	0,50
≥ 2 kg et < 5 kg	0,25	0,26	0,26	0,40	0,46	0,50	0,77
≥ 5 kg et < 10 kg	0,53	0,55	0,55	0,83	1,00	1,07	1,63
≥ 10 kg et < 20 kg	1,20	1,25	1,25	1,75	1,78	1,90	3,71
≥ 20 kg et < 30 kg	1,76	1,83	1,83	2,92	2,94	3,14	5,43
≥ 30 kg et < 40 kg	2,52	2,62	2,62	4,00	4,10	4,38	7,77
≥ 40 kg et < 60 kg	3,37	3,50	3,50	5,33	5,87	6,28	10,38
≥ 60 kg et < 100 kg	5,61	5,83	5,83	8,33	9,28	9,92	17,30
≥ 100 kg et < 150 kg	10,10	10,50	10,50	15,00	15,46	16,54	31,15
≥ 150 kg et < 200 kg	14,14	14,70	14,70	21,00	21,65	23,15	43,61
≥ 200 kg et < 250 kg	18,19	18,90	18,90	27,00	27,83	29,76	56,07
≥ 250 kg et < 300 kg	22,23	23,10	23,10	33,00	34,02	36,38	68,54
> 300 kg	32,33	33,60	33,60	48,00	49,48	52,91	99,69

## Tablettes et panneaux revêtus (avec décor)

### Tarifs HT 2025 en € par unité

#### Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tous autres matériaux - tablettes et panneaux prédécoupés

• **Le prédécoupé** : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

Matériaux minéraux, plastiques monorésines, matériaux non connus ou assemblages de matériaux		
selon longueur		
L	h < 250 mm	h ≥ 250 mm
0 à 600 mm	0,33	0,83
610 à 1200 mm	0,83	1,83
> 1200 mm	1,83	2,92

### Feuilles de stratifié HPL, € HT par m<sup>2</sup>

FEUILLE DE STRATIFIÉ HPL	
Épaisseur : jusqu'à 60 mm	0,20

# Les meubles, les éléments d'ameublement et d'agencement

## Table de correspondances tarifs 2025

### Plan de pose et plan de travail

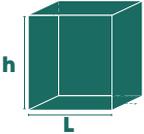
Table de correspondances :

Le barème simplifié ci-dessous s'applique selon la dimension du produit, en l'absence de connaissance du poids réel ou pour une déclaration simplifiée.

Dimensions utilisées : millimètre et kilogramme

	Bois et dérivés de bois majoritaire		Tous autres matériaux	
	h < 1000 mm	h ≥ 1000 mm	h < 1000 mm	h ≥ 1000 mm
0 à 600 mm	≥ 10 kg et < 20 kg	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 10 kg et < 20 kg	≥ 20 kg et < 30 kg
601 à 1200 mm	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 30 kg et < 40 kg
1201 à 1800 mm	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 40 kg et < 60 kg
1801 à 2400 mm	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 60 kg et < 100 kg
> 2401 mm	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 100 kg et < 150 kg	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 100 kg et < 150 kg

### Caisson

	Bois et dérivés de bois majoritaire		Tous autres matériaux	
	h < 1000 mm	h ≥ 1000 mm	h < 1000 mm	h ≥ 1000 mm
0 à 600 mm	≥ 5 kg et < 10 kg	≥ 10 kg et < 20 kg	≥ 10 kg et < 20 kg	≥ 20 kg et < 30 kg
601 à 1200 mm	≥ 10 kg et < 20 kg	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 30 kg et < 40 kg
1201 à 1800 mm	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 40 kg et < 60 kg
1801 à 2400 mm	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 60 kg et < 100 kg
> 2401 mm	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 100 kg et < 150 kg

### Porte de placard

	Bois et dérivés de bois majoritaire		Tous autres matériaux	
	h < 1000 mm	h ≥ 1000 mm	h < 1000 mm	h ≥ 1000 mm
0 à 600 mm	≥ 10 kg et < 20 kg	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 10 kg et < 20 kg	≥ 20 kg et < 30 kg
601 à 1200 mm	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 20 kg et < 30 kg	≥ 30 kg et < 40 kg
1201 à 1800 mm	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 30 kg et < 40 kg	≥ 40 kg et < 60 kg
1801 à 2400 mm	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 40 kg et < 60 kg	≥ 60 kg et < 100 kg
> 2401 mm	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 100 kg et < 150 kg	≥ 60 kg et < 100 kg	≥ 100 kg et < 150 kg

## Les sièges sans rembourrage

### Tarifs 2025 en € HT par unité

#### Matériau majoritaire : Bois et Biosourcés

Gestion durable certifiée	Sans rembourrage				
	Bois massif		Tout type de bois et dérivés de bois ≥ 50%	Matériaux biosourcés ≥ 50%	Tout type de siège avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	Entre 75% et 95%			
<i>selon poids</i>					
< 0,5 kg	0,03	0,03	0,05	0,05	0,08
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,05	0,06	0,09	0,09	0,16
≥ 1 kg et < 2 kg	0,11	0,12	0,18	0,18	0,33
≥ 2 kg et < 3 kg	0,18	0,20	0,30	0,30	0,55
≥ 3 kg et < 5 kg	0,29	0,33	0,50	0,50	0,91
≥ 5 kg et < 7 kg	0,44	0,50	0,75	0,75	1,37
≥ 7 kg et < 10 kg	0,59	0,67	1,01	1,01	1,84
≥ 10 kg et < 15 kg	0,89	1,00	1,51	1,51	2,74
≥ 15 kg et < 20 kg	1,26	1,42	2,14	2,14	3,90
≥ 20 kg et < 25 kg	1,55	1,75	2,64	2,64	4,80
≥ 25 kg et < 30 kg	1,93	2,17	3,27	3,27	5,96
≥ 30 kg et < 40 kg	2,44	2,75	4,15	4,15	7,55
≥ 40 kg et < 50 kg	3,18	3,58	5,40	5,40	9,82
≥ 50 kg et < 60 kg	3,84	4,33	6,53	6,53	11,88
≥ 60 kg et < 70 kg	4,59	5,17	7,80	7,80	14,19
≥ 70 kg et < 80 kg	5,17	5,83	8,79	8,79	16,00
≥ 80 kg et < 90 kg	5,92	6,67	10,06	10,06	18,30
≥ 90 kg et < 100 kg	6,66	7,50	11,31	11,31	20,58
≥ 100 kg et < 120 kg	7,70	8,67	13,08	13,08	23,79
≥ 120 kg et < 150 kg	9,61	10,83	16,33	16,33	29,72
≥ 150 kg et < 200 kg	13,46	15,16	22,87	22,87	41,61
≥ 200 kg et < 250 kg	17,30	19,49	29,40	29,40	53,50
≥ 250 kg et < 300 kg	21,15	23,83	35,93	35,93	65,38
> 300 kg	30,76	34,66	52,26	52,26	95,11

## Les sièges sans rembourrage

### Tarifs 2025 en € HT par unité

#### Matériau majoritaire : Bois et Biosourcés

Gestion <b>non certifiée</b>	Sans rembourrage				
	Bois massif		Tout type de bois et dérivés de bois ≥ 50%	Matériaux biosourcés ≥ 50%	Tout type de siège avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	Entre 75% et 95%			
<i>selon poids</i>					
< 0,5 kg	0,05	0,05	0,06	0,06	0,08
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,09	0,10	0,13	0,13	0,16
≥ 1 kg et < 2 kg	0,18	0,20	0,26	0,26	0,33
≥ 2 kg et < 3 kg	0,30	0,33	0,43	0,43	0,55
≥ 3 kg et < 5 kg	0,50	0,54	0,70	0,70	0,91
≥ 5 kg et < 7 kg	0,75	0,81	1,06	1,06	1,37
≥ 7 kg et < 10 kg	1,01	1,09	1,42	1,42	1,84
≥ 10 kg et < 15 kg	1,51	1,63	2,13	2,13	2,74
≥ 15 kg et < 20 kg	2,14	2,31	3,02	3,02	3,90
≥ 20 kg et < 25 kg	2,64	2,85	3,72	3,72	4,80
≥ 25 kg et < 30 kg	3,27	3,53	4,61	4,61	5,96
≥ 30 kg et < 40 kg	4,15	4,48	5,85	5,85	7,55
≥ 40 kg et < 50 kg	5,40	5,83	7,61	7,61	9,82
≥ 50 kg et < 60 kg	6,53	7,05	9,21	9,21	11,88
≥ 60 kg et < 70 kg	7,80	8,41	10,99	10,99	14,19
≥ 70 kg et < 80 kg	8,79	9,49	12,40	12,40	16,00
≥ 80 kg et < 90 kg	10,06	10,85	14,18	14,18	18,30
≥ 90 kg et < 100 kg	11,31	12,21	15,95	15,95	20,58
≥ 100 kg et < 120 kg	13,08	14,11	18,43	18,43	23,79
≥ 120 kg et < 150 kg	16,33	17,62	23,03	23,03	29,72
≥ 150 kg et < 200 kg	22,87	24,67	32,24	32,24	41,61
≥ 200 kg et < 250 kg	29,40	31,72	41,45	41,45	53,50
≥ 250 kg et < 300 kg	35,93	38,77	50,66	50,66	65,38
> 300 kg	52,26	56,40	73,68	73,68	95,11

## Les sièges sans rembourrage

### Tarifs 2025 en € HT par unité

Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tous autres matériaux

selon poids	Sans rembourrage						
	Métal			Céramique, pierre ≥ 95%	Plastique		Tout type de siège avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	Entre 75%et 95%	≥ 50%		≥ 95%	≥ 50%	
< 0,5 kg	0,03	0,03	0,03	0,03	0,05	0,05	0,08
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,05	0,06	0,06	0,09	0,11	0,14	0,16
≥ 1 kg et < 2 kg	0,11	0,12	0,12	0,18	0,21	0,29	0,33
≥ 2 kg et < 3 kg	0,18	0,20	0,20	0,29	0,31	0,48	0,55
≥ 3 kg et < 5 kg	0,29	0,33	0,33	0,47	0,49	0,76	0,91
≥ 5 kg et < 7 kg	0,44	0,50	0,50	0,70	0,80	1,14	1,37
≥ 7 kg et < 10 kg	0,59	0,67	0,67	0,99	1,16	1,62	1,84
≥ 10 kg et < 15 kg	0,89	1,00	1,00	1,46	1,61	2,38	2,74
≥ 15 kg et < 20 kg	1,26	1,42	1,42	2,05	2,33	3,33	3,90
≥ 20 kg et < 25 kg	1,55	1,75	1,75	2,63	2,95	4,28	4,80
≥ 25 kg et < 30 kg	1,93	2,17	2,17	3,22	3,76	5,23	5,96
≥ 30 kg et < 40 kg	2,44	2,75	2,75	4,10	4,65	6,65	7,55
≥ 40 kg et < 50 kg	3,18	3,58	3,58	5,27	6,25	8,55	9,82
≥ 50 kg et < 60 kg	3,84	4,33	4,33	6,44	7,60	10,45	11,88
≥ 60 kg et < 70 kg	4,59	5,17	5,17	7,61	8,94	12,35	14,19
≥ 70 kg et < 80 kg	5,17	5,83	5,83	8,78	10,28	14,25	16,00
≥ 80 kg et < 90 kg	5,92	6,67	6,67	9,95	11,62	16,15	18,30
≥ 90 kg et < 100 kg	6,66	7,50	7,50	11,12	13,41	18,05	20,58
≥ 100 kg et < 120 kg	7,70	8,67	8,67	12,87	15,20	20,90	23,79
≥ 120 kg et < 150 kg	9,61	10,83	10,83	15,80	18,78	25,65	29,72
≥ 150 kg et < 200 kg	13,46	15,16	15,16	22,11	26,29	35,91	41,61
≥ 200 kg et < 250 kg	17,30	19,49	19,49	28,43	33,80	46,17	53,50
≥ 250 kg et < 300 kg	21,15	23,83	23,83	34,75	41,31	56,43	65,38
> 300 kg	30,76	34,66	34,66	50,54	60,08	82,08	95,11

## Les sièges avec rembourrage ou gonflables

### Tarifs 2025 en € HT par unité

	Avec rembourrage	Gonflables
<i>selon poids</i>		
< 0,5 kg	0,08	0,08
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,19	0,19
≥ 1 kg et < 2 kg	0,38	0,38
≥ 2 kg et < 3 kg	0,62	0,62
≥ 3 kg et < 5 kg	1	1
≥ 5 kg et < 7 kg	1,5	1,5
≥ 7 kg et < 10 kg	2,17	2,17
≥ 10 kg et < 15 kg	3,17	3,17
≥ 15 kg et < 20 kg	4,5	4,5
≥ 20 kg et < 25 kg	5,67	5,67
≥ 25 kg et < 30 kg	6,83	6,83
≥ 30 kg et < 40 kg	8,75	8,75
≥ 40 kg et < 50 kg	11,25	11,25
≥ 50 kg et < 60 kg	13,75	13,75
≥ 60 kg et < 70 kg	16,67	16,67
≥ 70 kg et < 80 kg	19,17	19,17
≥ 80 kg et < 90 kg	21,67	21,67
≥ 90 kg et < 100 kg	25	25
≥ 100 kg et < 120 kg	29,17	29,17
≥ 120 kg et < 150 kg	35,00	35,00
≥ 150 kg et < 200 kg	50,00	50,00
≥ 200 kg et < 250 kg	63,00	63,00
≥ 250 kg et < 300 kg	77,00	77,00
> 300 kg	112,00	112,00

# La literie

## Tarifs 2025 en € HT par unité

Pour les produits vendus par pack (par exemple, sommier + tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le [fichier Excel «générateur de codes» téléchargeable sur notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

### Matelas et surmatelas

<i>selon largeur &amp; épaisseur</i>	Moins de 120 cm	121 à 140 cm	Plus de 141 cm
Épaisseur ≤ 10 cm	1,67	3,75	6,25
Avec perturbateur de recyclage	3,75	6,41	9,50
Épaisseur >10 cm	4,58	9,17	12,50
Avec perturbateur de recyclage	6,50	12,09	16,13
Gonflable toute épaisseur	0,80	1,30	1,70

### Cadre à lattes

<b>Gestion durable certifiée</b> <i>selon largeur</i>	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	1,67	2,08	2,92
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	1,87	2,14	2,95
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	2,43	2,78	3,83
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	2,43	2,78	3,83
Tous type de cadre à lattes avec perturbateur de recyclage	4,11	5,48	6,58

<b>Gestion non certifiée</b> <i>selon largeur</i>	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	2,43	2,78	3,83
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	2,57	2,94	4,05
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	3,36	4,48	5,38
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	2,58	3,44	4,13
Tous type de cadre à lattes avec perturbateur de recyclage	4,11	5,48	6,58

Un cadre à lattes ne peut être ni remboursé, ni en autres matériaux que du bois et du métal. Dans le cas contraire, il sera considéré comme un sommier.

## La literie

### Tarifs 2025 en € HT par unité

#### Sommier - avec rembourrage

	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
<b>Sommier avec rembourrage ou revêtement tissu</b>	4,69	6,66	8,05

#### Sommier - sans rembourrage

Gestion durable certifiée <i>selon largeur</i>	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	2,50	3,33	5,42
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	2,76	3,93	4,74
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	3,31	4,71	5,69
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	3,31	4,71	5,69
Tous type de sommier à lattes avec pertubateur de recyclage	4,69	6,66	8,05

Gestion non certifiée <i>selon largeur</i>	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	3,31	4,71	5,69
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	3,45	4,91	5,92
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	4,00	5,69	6,87
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	2,36	3,36	4,06
Tous type de cadre à lattes avec pertubateur de recyclage	4,69	6,66	8,05

Pour les produits vendus par pack (par exemple, sommier + tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le **fichier Excel «générateur de codes»** téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

## La literie

### Tarifs 2025 en € HT par unité

#### Sommier mécanique, lit-coffre et lit-tiroirs - avec rembourrage

	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
<b>Sommier avec rembourrage ou revêtement tissu</b>	9,47	13,46	16,41

#### Sommier mécanique, lit-coffre et lit-tiroirs - sans rembourrage

Gestion durable certifiée <i>selon largeur</i>	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	6,25	7,50	9,17
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	6,32	8,99	10,96
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	7,22	10,27	12,52
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	6,40	10,97	12,84
Tous type de sommier mécanique... avec pertubateur de recyclage	9,47	13,46	16,41

Gestion non certifiée <i>selon largeur</i>	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	7,22	10,27	12,52
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	7,45	10,59	12,91
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	8,35	11,87	14,47
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	8,35	11,87	14,47
Tous type de sommier mécanique... avec pertubateur de recyclage	9,47	13,46	16,41

Pour les produits vendus par pack (par exemple, sommier + tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le **fichier Excel «générateur de codes»** téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

## La literie

### Tarifs 2025 en € HT par unité

#### Tête de lit - avec rembourrage

	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
Tête de lit avec rembourrage ou revêtement tissu	2,58	3,87	5,16

#### Tête de lit - sans rembourrage

Gestion durable certifiée	< 120 cm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
<i>selon largeur</i>			
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	0,83	1,67	2,08
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	0,91	1,82	2,16
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	1,10	1,95	2,68
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	1,10	1,95	2,68
Tous type de tête de lit avec perturbateur de recyclage	2,00	3,55	4,88

Gestion non certifiée	< 120 mm	120 à 140 cm	Plus de 141 cm
<i>selon largeur</i>			
Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	1,10	1,95	2,68
Bois Massif et/ou Métal entre 75% et 95%	1,19	2,11	2,90
Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50 %	1,55	2,75	3,78
Fibres naturelles (osier, bambou, rotin,...) ≥ 50%	1,55	2,75	3,78
Tous type de tête de lit avec perturbateur de recyclage	2,00	3,55	4,88

Pour les produits vendus par pack (par exemple, sommier + tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le **fichier Excel «générateur de codes» téléchargeable sur [notre site internet](#)** vous accompagnera dans cette démarche.

## La literie

### Tarifs 2025 en € HT

#### Petits articles remboursés

Couette, édredon		Surmatelas non litier*		Sac de couchage	Oreiller, traversin, coussin	
≤ 205cm de large	>205cm de large	≤ 120 cm	> 120 cm	Simple	1 pièce	Lot de deux
0,33	0,50	0,33	0,50	0,50	0,17	0,33

Un surmatelas non litier est composé uniquement d'une enveloppe textile et d'un garnissage de fibres naturelles ou synthétiques, de plumes ou de duvet.

#### Accessoires de literie

	1 pièce	Lot de 2	Lot de 4
<b>Gestion durable certifié</b> Bois massif ou Métal ≥ 95%	0,15	0,30	0,60
<b>Gestion non certifiée</b> Bois, dérivés de bois ou métal ≥ 50%	0,20	0,40	0,80
<b>Assemblage de matériaux et autres matériaux et tout type d'accessoire de literie avec perturbateur de recyclage</b>	0,25	0,50	1,00

Les tarifs accessoires de literie concernent les produits de type : pieds de lit, lattes, embouts de lattes... Pour les autres accessoires, utiliser le barème quincaillerie, disponible à la [page 7](#) de ce guide.

## La décoration textile\*

### Tarifs 2025 en € HT par unité

selon poids

	Textile non synthétique ou matériaux biosourcés > 50%	Textile synthétique > 50 %	matériaux non connus ou assemblage de 3 matériaux ou plus
<b>Store intérieur, rideau, voilage, tapis de décoration</b>			
< 1kg	0,03	0,05	0,05
1 à 3kg	0,10	0,10	0,14
> 3kg	0,24	0,29	0,34
<b>Paillason, tapis fonctionnel, petits éléments de décoration textile</b>			
< 1kg	0,07	0,07	0,13
1 à 3kg	0,19	0,19	0,31
> 3kg	0,46	0,46	0,75

selon poids

Gestion durable <b>certifiée</b>	Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	Bois, dérivés de bois ou métal ou biosourcé ≥ 50 %
<b>Accessoires et cadres décoratifs muraux</b>		
< 1kg	0,02	0,03
1 à 3kg	0,05	0,09
≥ 3 kg	0,11	0,17

selon poids

Gestion <b>non certifiée</b>	Bois Massif et/ou Métal ≥ 95%	Bois, dérivés de bois ou métal ou biosourcé ≥ 50 %
<b>Accessoires et cadres décoratifs muraux</b>		
< 1kg	0,02	0,03
1 à 3kg	0,05	0,09
≥ 3 kg	0,11	0,17

\* **décoration textile** : Produits finis et tissus, composés uniquement ou en partie de textiles naturels ou synthétiques, destinés à des ménages ou des professionnels, pour l'aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs. Ces produits ont pour but de protéger ou décorer des éléments d'ameublement ou une ouverture, le sol ou les murs, d'occulter la lumière ou de briser le vent. Exemples : rideaux, voilages, tapis...

## La décoration textile\*

### Tarifs 2025 en € HT au m<sup>2</sup>

	Biosourcés	
	≥ 95%	≥ 50%
Store intérieur, rideau, voilage (m <sup>2</sup> )	0,10	0,15
Tapis de décoration (m <sup>2</sup> )	0,18	0,18
Paillassons, tapis fonctionnel (m <sup>2</sup> )	0,36	0,36
Moquette événementielle (m <sup>2</sup> )	-	-

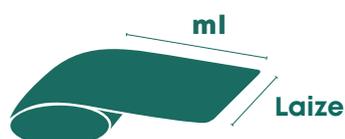
	Synthétique		Tout matériau avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	≥ 50%	
Store intérieur, rideau, voilage (m <sup>2</sup> )	0,13	0,15	0,18
Tapis de décoration (m <sup>2</sup> )	0,28	0,28	0,56
Paillassons, tapis fonctionnel (m <sup>2</sup> )	0,36	0,41	0,59
Moquette événementielle (m <sup>2</sup> )	0,03	0,03	-

\* **décoration textile** : Produits finis et tissus, composés uniquement ou en partie de textiles naturels ou synthétiques, destinés à des ménages ou des professionnels, pour l'aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs. Ces produits ont pour but de protéger ou décorer des éléments d'ameublement ou une ouverture, le sol ou les murs, d'occulter la lumière ou de briser le vent. Exemples : rideaux, voilages, tapis.

## Le textile d'ameublement \*

### Tarifs 2025 en € HT par mètre linéaire

	Laize < 10 cm	Laize 100 à 200 cm	Laize > 200 cm
Tout type de textile	0,03	0,06	0,12



\* **textile d'ameublement** : tissu vendu au ml dans le but d'être transformé en élément permettant de recouvrir ou protéger un élément d'ameublement. Exemple : tissu pour housse de tête de lit ou housse de canapé.

# 3 La déclaration simplifiée pour les petits producteurs

| Tarifs applicables le 1<sup>er</sup> janvier 2025



# Les modalités simplifiées de déclaration

Pour alléger les démarches de déclaration des producteurs qui mettent sur le marché de petites quantités de produits, Ecomaison propose un régime forfaitaire et simplifié.

## Qui est concerné ?

Toute entreprise dont la mise en marché annuelle est inférieure à 15 Tonnes.

Chaque pièce avec un poids inférieur à 2kg est éligible, sans limite de nombre de pièces, et dans la limite de 15T de mise en marché à l'année.

Pour les unités de plus de 2kg, la mise en marché est plafonnée à 1000 pièces, dans la limite de 15T.

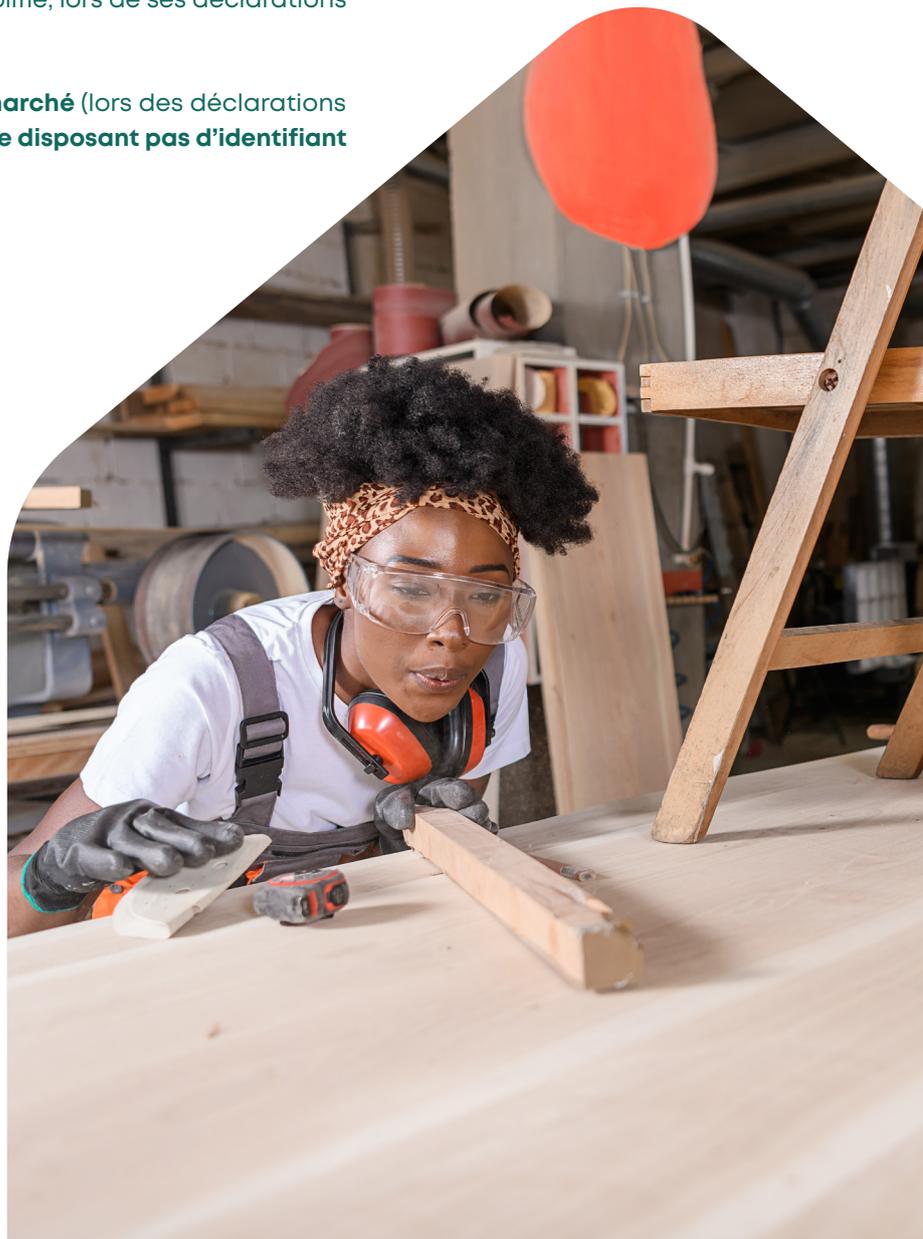
## Que propose Ecomaison ?

Le producteur éligible bénéficiera du régime simplifié, lors de ses déclarations trimestrielles ou annuelles.

Il peut également être utilisé par les places de marché (lors des déclarations trimestrielles) pour le compte des vendeurs tiers ne disposant pas d'identifiant unique.

### Définition :

Petit producteur : metteur sur le marché dont le tonnage annuel de mise en marché est inférieur à 15T.



## Le barème forfaitaire 2025 en € HT par unité

### Meubles, éléments d'ameublement et d'agencement

Catégories	Type de produit	Matériau	Tarif € HT par unité	Code barème à déclarer	Tarifs € HT par tranche de 10	Code barème à déclarer
Toutes catégories	Meubles de rangement	Matériau non spécifié	38,33 €	02017000900	38,33 €	02017000900
	Bureau, table, plan de travail	Matériau non spécifié	52,50 €	02019000900	52,50 €	02019000900
Appoint	Accessoire (quincaillerie, boîte en plastique)	Matériau non spécifié	2,90 €	02022000900	2,90 €	02022000900
	Tablettes et étagères	Matériau non spécifié	11,70 €	02020000900	11,70 €	02020000900
Jardin	Tout type de meuble	Matériau non spécifié	23,33 €	08000000900	23,33 €	08000000900

### Sièges et literie

Catégorie	Type de produits	Matériau	Tarif € HT par unité	Code barème à déclarer	Tarifs € HT par tranche de 10	Code barème à déclarer
Sièges	Siège gonflable	Plastique	3,80 €	09053120900	3,80 €	09053120900
	Chaise	Non rembourré	10,80 €	09043120900	10,80 €	09043120900
	Fauteuil et siège de bureau	Rembourré	45,00 €	09043000900	45,00 €	09043000900
	Canapé (2 places)	Rembourré	166,67 €	09044000900	166,67 €	09044000900
	Canapé et salon (3 places et plus)	Rembourré	350,00 €	09045000900	350,00 €	09045000900
Literie	Matelas	Matériau non spécifié	17,00 €	04061120900	17,00 €	04061120900
	Pieds de lit	Matériau non spécifié	125,00 €	04025120900	125,00 €	04025120900
	Matelas gonflable	Plastique	70,83 €	04023000900	70,83 €	04023000900
	Surmatelas	Matériau non spécifié	112,50 €	04060120900	112,50 €	04060120900
	Sommier	Rembourré	83,40 €	04062000900	83,40 €	04062000900
	Lit coffre	Mécanique ou sans	25,00 €	04024000900	25,00 €	04024000900
	Cadre de lit	Matériau non spécifié	1,33 €	03018120280	1,33 €	03018120280
Produits rembourrés d'assise et couchage	Tête de lit	Matériau non spécifié	1,67 €	04077130120	1,67 €	04077130120
	Coussin/oreiller	Rembourré	5,00 €	11031120900	5,00 €	11031120900
	Couette / sac de couchage	Rembourré	5,00 €	11029120900	5,00 €	11029120900

## Annexe

### Primes d'incorporation de matières recyclées



#### Principe :

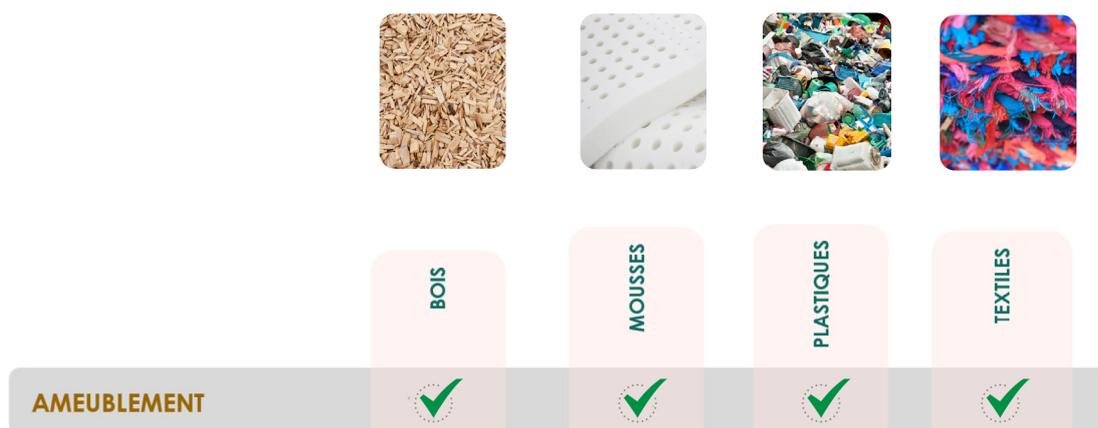
La prime à l'incorporation de matières recyclées (IMR) récompense les fabricants et distributeurs adhérents d'Ecomaison dans leurs **politiques d'approvisionnement et d'incorporation de matières recyclées dans tous leurs produits mis sur le marché.**

Cette prime est calculée sur la base de la quantité déclarée de matières recyclées post-consommateur intégrées dans les produits, au-delà d'un seuil minimum d'incorporation dépendant de la pratique professionnelle.

Ecomaison propose le versement de ces primes sur la base d'une déclaration des quantités effectives de matières recyclées incorporées (exprimées en tonnes) en fin de semestre.

#### Matières concernées Pour la filière des éléments d'ameublement :

voici la liste des matériaux qui bénéficient d'une prime à l'Incorporation de Matières Recyclées (IMR) :



**Le bois** concerné est issu d'une filière de recyclage, notamment des déchets d'éléments d'ameublement, du bâtiment ou du brico-jardin.

#### Les plastiques incluent :

- le polypropylène (PP),
- le polyéthylène haute densité (PEHD),
- les plastiques styréniques (polystyrène PS, acrylonitrile butadiène styrène ABS).

## Annexe

---

### Primes d'incorporation de matières recyclées

**Les matériaux de type mousses** proviennent de mousses polyuréthanes recyclés de matelas ou de produits rembourrés usagés :

- soit par un recyclage mécanique par agglomération de flocons
- soit par un recyclage chimique menant à un constituant de la fabrication de nouvelles mousses.

**Toutes les fibres textiles** issues d'un recyclage mécanique, thermomécanique ou chimique de textiles post-consommation, provenant des secteurs de l'ameublement ou de l'habillement sont également concernées.



Pour toutes vos questions,  
vous pouvez nous contacter

**0 801 908 108**

**(appel gratuit)**

[contact@ecomaison.com](mailto:contact@ecomaison.com)

Retrouvez nos actualités et événements sur  
[ecomaison.com/actualites](https://ecomaison.com/actualites)  
et sur nos comptes  
X (ex Twitter) et LinkedIn



**réemploi et recycle**  
les objets et matériaux de la maison



mobilier



literie



déco textile



matériaux



bricolage



jardin



jouet

Ecomaison – SAS au capital de 291 000 € - Siège social: 50 avenue Daumesnil 75012 Paris  
538 495 870 RCS Paris - Mise en page: Ecomaison - Novembre 2024

Mise à jour de novembre 2024 : Changement dans l'affichage des unités de mesure de  
cm à mm, hors produits de la literie.

